



Validité de passeport et titre de séjour

Par **otapiaal**, le **04/06/2009** à **00:21**

Bonjour,rnrnDe nationalité mexicaine, je dois effectuer comme tous les ans le renouvellement de mon titre de séjour temporaire (vie privée et familiale) avant le 17 juillet prochain.rnrnOr, je viens de faire la demande pour un nouveau passeport hier et celui-ci ne sera disponible que d'ici 7 semaines, soit après la date butoir du titre!rnrnEst-il possible de demander le renouvellement du titre de séjour sans passeport en cours de validité mais avec un document prouvant que j'en ai fait la demande? Auquel cas, faut-il le faire traduire? rnrnMerci.

Par **anais16**, le **04/06/2009** à **18:35**

Bonjour,rnrnvous devrez bien sûr prouver que vous en avez fait la demande. Si vous pouviez avoir une attestation de votre consulat en espagnol/français ce serait mieux. Très certainement que l'ont vous remettra un récépissé avec une mention du genre "en attente de passeport".rnlutile de vous dire qu'il était peu prudent de votre part de faire renouveler votre passeport si peu de temps avant le renouvellement...

Par **otapiaal**, le **04/06/2009** à **21:09**

Bonjour,rnMerci pour votre réponse. rnLe consulat m'a en effet remis un document prouvant ma demande avec photo et tampon en espagnol. Donc selon vous a priori je devrai le faire traduire en Français?rnMerci

Par **anais16**, le **04/06/2009** à **22:23**

Posez toujours la question à votre consulat pour savoir s'il serait possible d'avoir une attestation dans les deux langues.
Sinon, tentez toujours auprès de la préfecture, l'espagnol n'est pas si dur à comprendre, à moins de tomber sur un employé plein de mauvaise de foi...